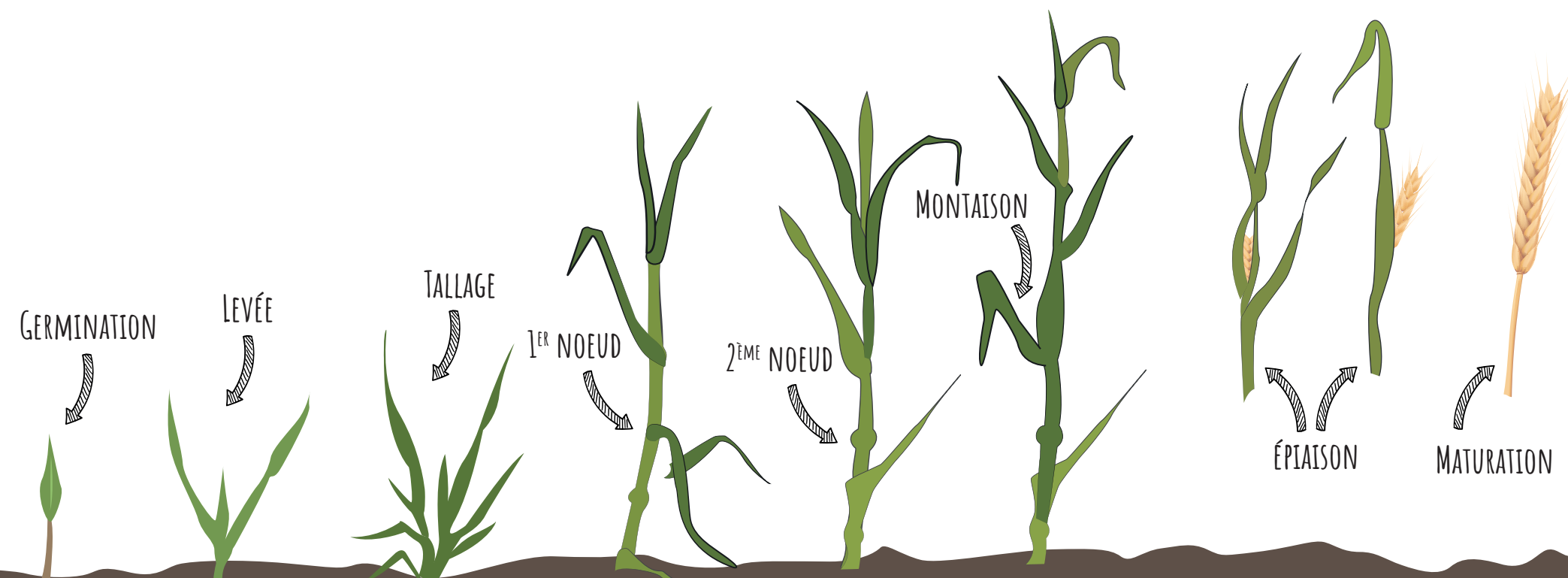


Schéma de croissance



   Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER. Financée par la Wallonie et l'Union européenne. Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales. Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey 

L'ORGE *Hordeum vulgare*



L'ORGE

Hordeum vulgare



Caractéristiques

D'une hauteur de 60 à 120 cm, l'orge est une céréale annuelle à paille qui se caractérise morphologiquement par des **épis allongés**, barbus et recourbés contre la tige à maturité.

Au stade végétatif, l'orge est d'un vert plus clair que les autres céréales.

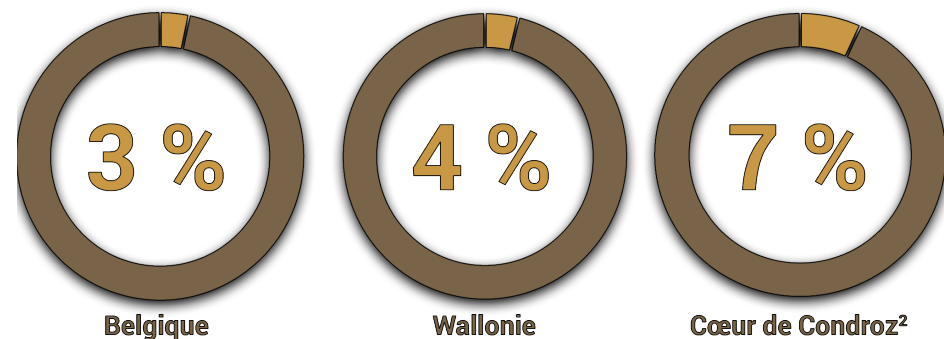
L'orge est une céréale à grains vêtus ce qui signifie que les grains conservent leurs **glumes*** après le battage (séparation des grains du reste de la plante).

En chiffres ¹

Rendement moyen de 6t*/ha* pour l'orge de brasserie et de 8,5t/ha pour l'escourgeon.

- 2^{ème} **céréale** derrière le froment en Wallonie (2020).
- 90 % de la superficie belge dédiée à l'orge fourrager.

Pourcentage de la surface agricole dédiée à la culture de l'orge¹



Particularités

Les deux grands **types** d'orge les plus cultivés en Belgique sont :

- L'orge d'hiver à six rangs, aussi appelée escourgeon ou orge **fourragère**, à grains plus petits.
- L'orge de printemps à deux rangs, aussi appelée orge de **brasserie**. Majoritaire autrefois, elle ne représente plus aujourd'hui qu'un faible pourcentage des superficies d'orge en Belgique.

Cette évolution vers l'orge fourragère s'explique par le prix insuffisant de l'orge de printemps ne pouvant compenser ses rendements plus faibles.

Valorisation ¹

Escourgeon (90% de la production belge)

Utilisé exclusivement pour l'alimentation du **bétail**, c'est un excellent concentré pour l'engraissement des bovins ou volailles.

Orge de brasserie

Utilisée pour produire le malt d'orge constituant l'ingrédient de base (après l'eau) de la **bière**, du péket et du whisky.

Le producteur d'orge de brasserie peut voir son orge déclassée en orge fourragère du fait des contraintes liées aux taux de protéines et d'humidité.

Les **drèches**, résidus du brassage, sont utilisées comme aliment pour le bétail.

L'orge de brasserie a été récemment reconnue comme **filière à haut potentiel** par la Région wallonne, qui a adopté en 2017 un plan stratégique de développement de l'orge de brasserie.

En effet, il est interpellant de constater que la quasi-totalité de l'orge utilisée par les malteries belges provient de l'étranger.

Quant à la **paille**, elle sert essentiellement de litière pour le bétail.

Implantation

Le **semis** de l'orge d'hiver a lieu de fin septembre à début octobre alors que l'orge de printemps sera semée de mi-février à fin mars sur sol labouré ou non et après un passage à la rotative afin d'obtenir un semis régulier. Un rouleau derrière le semoir permet de favoriser la levée de la semence.



Activités d'entretien

Ne nécessitant pas un sol spécialement riche, l'orge est une **deuxième paille** cultivée en général après le froment, car elle est aussi plus résistante que ce dernier face aux maladies.

Un épandage d'une **fumure*** organique est à privilégier avant l'implantation afin d'amener une base d'azote* suffisante. Au cours de la culture, plusieurs apports en azote seront effectués.

Un **désherbage** a généralement lieu après le semis afin de limiter la concurrence des adventices* durant la levée. 1 à 2 traitements correctifs peuvent avoir lieu plus tard durant la phase de croissance de la plante.

Aussi, un **régulateur de croissance***, permettant de minimiser les cas de **verse*** est généralement amené à deux reprises sur la culture.

Un **fongicide*** peut également être appliqué à plusieurs reprises au cours du printemps en fonction de l'avancée des maladies fongiques.

Les traitements **insecticides** nécessitent un suivi de la culture aux stades clés du développement des insectes.

En **agriculture biologique**, les désherbages chimiques sont remplacés par un ou plusieurs faux-semis* et un désherbage mécanique à l'aide d'une sarcluse ou d'une herse étrille. Les fongicides et régulateurs sont remplacés par un choix variétal privilégiant la résistance à la verse et aux ravageurs.

Récolte

La **moisson** a lieu début juillet pour l'orge d'hiver et dans le courant du mois d'août pour l'orge de printemps à l'aide d'une moissonneuse-batteuse. Les grains sont provisoirement stockés dans la trémie* de la machine avant d'être transférés dans une remorque.

Les pailles sont déposées sur le sol en andain* avant d'être pressées en **ballots** par la presse et enlevées de la parcelle. Dans certains cas, les pailles peuvent être broyées et réincorporées au sol.



Petits ballots de paille

Maladies et ravageurs

Maladies fongiques

- Fusariose s'attaquant à la semence.
- Piétin-échaudage s'attaquant à la racine.
- Piétin-verse s'attaquant à la base des talles* et provoquant la verse.
- Rhynchosporiose, helminthosporiose, ramulariose, rouille, oïdium, jaunisse s'attaquant aux feuilles.

Ravageurs

- Limace, puceron (vecteur d'un virus) et charançon dans le grain.

Ces ravageurs et parasites affectent les **rendements** et la qualité sanitaire de la récolte.

